

Avis sur la demande de création de l'unité propre de recherche « Centre d'Economie de l'ENS Paris-Saclay » (CEPS)

Le dossier d'autoévaluation rappelle les raisons qui conduisent les économistes de l'ENS Paris-Saclay à demander la création d'une unité propre de recherche. Ainsi, alors que ceux-ci étaient rattachés à une antenne du CES (UMR 8174) jusqu'en 2016, ils ont rejoint le CREST (UMR 9194) en janvier 2017 suite à la naissance, en 2015, de la ComUE Université Paris-Saclay. La création en 2018 de deux pôles, l'un autour de l'Université Paris-Saclay, l'autre autour de l'Ecole Polytechnique, a mis fin au rattachement des économistes de l'ENS Paris-Saclay au CREST, justifiant la présente demande de création d'une unité propre de recherche.

Au vu de cette évolution du contexte institutionnel, cette demande de création d'une unité propre de recherche apparaît pleinement justifiée. Des raisons scientifiques viennent aussi naturellement appuyer cet avis.

La production des économistes de l'ENS Paris-Saclay est excellente et témoigne d'une activité de recherche très dynamique, avec une très forte dimension internationale. On relève ainsi 94 articles publiés dans des revues à comité de lecture, dont nombre d'entre eux dans les meilleures revues de champ, mais aussi dans des revues généralistes très bien classées. A cette activité de publication dans des revues à comité de lecture s'ajoutent la publication de travaux dans d'autres types de supports (ouvrages, contributions à ouvrages collectifs, *etc.*), l'organisation de plusieurs colloques, la participation à de nombreuses conférences d'excellente qualité, *etc.* Il convient aussi de souligner l'obtention d'un grand nombre de contrats, dont plusieurs contrats ANR, eu égard à la taille de l'équipe. Ce point très positif permet ainsi à l'équipe de bénéficier d'un montant cumulé de ressources propres de près de 800 000 euros depuis 2009 venant s'ajouter à une dotation de base annuelle de l'ordre de 34 000 euros.

Un autre élément très positif à mettre au crédit de l'équipe des économistes de l'ENS Paris-Saclay concerne la politique doctorale. Une attention toute particulière est en effet accordée aux doctorants qui bénéficient d'un suivi attentif au travers notamment de la mise en place d'un comité de thèse. Ainsi, la durée moyenne des thèses est de 4 ans et seule une thèse a été interrompue. Les doctorants doivent en outre publier au moins un article dans une revue à comité de lecture durant leur thèse. Cette dynamique très positive doit être poursuivie, rendant nécessaire la création d'une unité propre de recherche — la mise en place des deux Ecoles Doctorales résultant de la création des deux pôles (Paris-Saclay / Ecole Polytechnique) remettant en cause l'encadrement doctoral à l'ENS Paris-Saclay. Cela est en outre parfaitement cohérent avec l'ouverture récente du Master en économie par les économistes de l'ENS Paris-Saclay.

Tous ces facteurs justifient ainsi pleinement la création d'une unité propre de recherche à l'ENS Paris-Saclay. Certains éléments mériteraient toutefois d'être précisés dans le dossier et

les remarques qui suivent à cet égard ne constituent en aucun cas des critiques mais plutôt des pistes de réflexion pour la mise en place du CEPS.

Il serait souhaitable d'encourager les collaborations entre membres de l'équipe, comme cela est d'ailleurs mentionné dans le dossier. On constate en effet que relativement peu de collaborations existent entre les économistes de l'ENS Paris-Saclay, à l'exception de deux chercheurs. La perspective d'unité de lieu prévue pour 2020 devrait aussi œuvrer dans ce sens.

De façon liée, la question des recrutements d'enseignants-chercheurs est très importante eu égard à la taille de l'équipe. Il convient ainsi de veiller à maintenir les effectifs, voire à les accroître dans la mesure du possible, mais aussi à accorder une attention particulière aux profils (en termes thématiques) des futurs collègues afin que ceux-ci puissent rapidement s'intégrer et jouer un rôle moteur dans le développement de collaborations au sein du CEPS.

Le dossier ne précise pas quel est le type de gouvernance envisagé. L'unité sera-t-elle dirigée uniquement par un directeur ? Un directeur adjoint et/ou un directoire est-il prévu ? La taille réduite de l'équipe ne rend naturellement pas nécessaire la création d'un conseil de laboratoire, mais l'on peut imaginer d'autres types d'instances permettant de prendre des décisions de manière collégiale. Par ailleurs, il est mentionné qu'un gestionnaire fait actuellement partie de l'équipe. Quelles sont ses fonctions (gestion comptable et financière, administration, etc.) ? Quels sont les besoins en personnel administratif de la future équipe ?

Au total, l'équipe des économistes de l'ENS Paris-Saclay inscrit ses recherches au plus haut niveau international. Sa politique doctorale est d'excellente qualité et il est impératif que les doctorants puissent s'inscrire à l'ENS Paris-Saclay. Ces raisons, en plus des nombreux éléments très positifs mentionnés dans le présent rapport, me conduisent à donner un **avis très favorable** à la création de l'unité propre de recherche CEPS.

Fait à Nanterre, le 15 novembre 2019



Valérie MIGNON
Directrice d'EconomiX, UMR CNRS 7235
Professeur à l'Université Paris Nanterre